

Identité linguistique dans les romans d'Ahmadou Kourouma, Aminata Sow Fall et Sony Labou Tansi

Niangoran Germain KOFFI*

Résumé

Le discours romanesque d'Ahmadou Kourouma, Aminata Sow Fall et Sony Labou Tansi s'inscrit dans le cadre d'une écriture de rupture. Elle se caractérise par une pratique langagière subversive qui porte les marques d'une identité linguistique en référence à un territoire bien déterminé, à savoir le leur. Ainsi, dans leurs œuvres, ces écrivains ont recours à une interlangue qui dénote d'une altérité lexico-syntaxique dont la manifestation reste chargée d'un ensemble de faits de langue spécifiques au cadre spacio-culturel africain. Dans une approche descriptive, cet article montre ces particularités linguistiques à travers la création lexicale, le mélange des langues et l'usage des expressions populaires locales.

Mots-clés : Identité, discours, diglossie, interlangue, terroir.

Linguistic identity in the novels of Ahmadou Kourouma, Aminata Sow Fall and Sony Labou Tansi

Abstract

The novelistic discourse of Ahmadou Kourouma, Aminata Sow Fall and Sony Labou Tansi is part of a breakthrough writing. It is characterized by a subversive language practice that bears the marks of a linguistic identity in reference to a specific territory, namely their own. Thus, in their works, these writers use an interlanguage that denotes a lexico-syntactic otherness, the manifestation of which remains charged with a set of language facts specific to the African spatial-cultural framework. In a descriptive approach, this article shows these linguistic particularities through lexical creation, the mixing of languages and the use of local popular expressions.

Keywords: Identity, speech, diglossia, interlanguage, terroir.

* Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire) ; Email : elichebakof@yahoo.fr

Introduction

Dans son sens étymologique, le terme identité, du latin *idem* « le même » se rapporte à ce qui demeure identique à soi-même, Le Robert (2015, Identité). En d'autres termes, l'identité est ce qui définit l'individu lui-même. Cependant, le concept de l'identité est polisémique. Il renvoie à une diversité de domaines : psychologique, sociologique, anthropologique, philosophique,.... Dans une perspective linguistique, l'identité trouve son sens dans la pratique des langues en situation de diglossie. Dès lors, la langue, définie comme « un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté » J. Dubois (2001, p.266), se présente comme la marque de l'identité dans le discours d'une personne ou d'un peuple. Elle apparaît alors comme un moyen indéniable d'identification d'un groupe social, d'un peuple. Par la pratique d'une langue, l'on peut déterminer le pays ou l'appartenance ethnique, sociale, régionale et même religieuse du locuteur. Pour R. Abdel (2013),

La langue est à considérer comme un élément essentiel de la construction de l'identité culturelle des individus et des collectivités.

L'on peut donc en déduire que « c'est bien dans la langue et par la langue que l'être, puis le groupe, construisent leur identité, en elle qu'ils se fondent, s'apparentent ; par elle qu'ils se distinguent » A. Abdenour (2008, p.194). Ainsi dans la production romanesque des écrivains francophones, entendons par là les écrivains d'Afrique non natifs français, la langue française qui se présente comme le code linguistique officiel d'expression de la pensée se trouve chargée d'« *africanismes* » ; de marques d'un système discursif qui traduit une forme d'appropriation ou de territorialisation de la langue-outil, savoir le français. Ce qui est pour le locuteur, selon A. Chemain (1988, p.121) « une manière de signer l'appartenance à ses origines, à une ethnie ou au pays qui la contient ». Dès lors se profile, pour ces écrivains au nombre desquels figurent en bonne place Ahmadou Kourouma, Aminata Sow Fall et Sony Labou Tansi, la question de l'identité linguistique. Ainsi, ces romanciers, mus par la volonté de s'affranchir du groupe des thuriféraires de la langue française, ont recours à des procédés de réappropriation de la langue d'écriture héritée de la colonisation en créant une « interlangue » qui leur est propre selon leur culture et leur individualité. A ce sujet D. Maingueneau (2004, p.140) affirme :

« L'écrivain n'est pas confronté à la langue, mais à une interaction de langue et d'usages, à ce qu'on pourrait appeler une interlangue. Par là on entendra les relations dans une conjoncture donnée, entre les variétés de la même langue, mais aussi entre cette langue et les autres passées ou contemporaines. C'est en jouant de cette hétéroglossie foncière, de cette forme de « dialogisme » que peut s'instituer une œuvre. »

Les œuvres romanesques des auteurs sus-mentionnés, à savoir *Les soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma, *La grève des Bâttu* d'Aminata Sow Fall et *La vie et demie* de Sony Labou Tansi constituent une belle illustration de la tentative de conciliation des langues étrangères et locales, avec en filigrane la question identitaire. Comment la langue locale et les spécificités discursives des écrivains apparaissent-elles comme une marque d'identité dans le discours romanesque ? Quels sont les éléments linguistiques d'affirmation de l'identité communautaire d'un écrivain ? Le sujet « *Identité linguistique dans les romans d'Ahmadou Kourouma, Aminata Sow Fall et Sony Labou Tansi* », que nous nous proposons de développer dans une approche sociolinguistique, mènera à décrire les indices de la langue locale et certaines particularités langagières dans l'écriture phrastique des romans du corpus. Le contexte de diglossie ou de plurilinguisme, qui procède de l'existence de différents univers linguistiques auxquels appartiennent les

auteurs, met en évidence dans leur système discursif une altérité lexicale, morphologique et syntaxique qui les distingue. Aussi, convoquent-ils dans leur écriture phrastique une pratique langagière locale dans le discours romanesque qui se manifeste à travers la création lexicale ou les néologismes, le mélange des langues et les expressions populaires.

I. La création lexicale

Dans le système langagier des auteurs à l'étude, l'imagination créatrice se laisse percevoir à travers un riche éventail de néologismes. En effet, chez Sony Labou Tansi et Ahmadou Kourouma, la création lexicale rime avec diverses formes de substantivation et la formation de mots.

1. Les formes de substantivation

Dans les œuvres à l'étude, certaines formes substantivales recouvrent des particularités sémantiques à travers leur usage local. Cette marque distinctive du discours reste l'apanage du romancier ivoirien. Le désir d'Ahmadou Kourouma d'affirmer une identité linguistique régionale, voire africaine, a pour point d'ancrage la langue malinké et se perçoit à bien des égards. Au demeurant, il ne le cache pas lorsque dans un propos rapporté par P. Dumont (1995, p.124), il déclare sans ambages :

« Beaucoup d'Africains, même éloignés du contexte malinké, se reconnaissent dans mon roman et s'amuse à s'y retrouver chez eux. »¹

Cette volonté de l'écrivain de valoriser sa propre culture s'inspire des finalités qu'il assigne lui-même à la langue, telle qu'il dévoile à travers cette affirmation :

« J'assigne deux finalités à la langue : elle est un moyen de communiquer, de transmettre des messages, elle est aussi un moyen de se retrouver soi-même. » P. Dumont (1995, p.124)

Cette conviction personnelle de l'auteur de garder son identité propre (*être soi-même*) se traduit dans les différentes formes de substantif qu'il construit dans *Les soleils des indépendances*. Aussi, trouve-t-on des phrases de l'auteur dans lesquelles des lexèmes changent de classe syntaxique. Il s'agit notamment des participes passés décédé, enterré, assis, cassé, succombé, vidé, supplicié,...employés sous une forme substantivale. En effet, Kourouma crée un champ lexical de la mort où le défunt apparaît sous l'appellation "du décédé" :

« L'ombre **du décédé** allait transmettre aux mânes que sous les soleil des Indépendances les Malinkés honnissaient et même giflaient leur prince. » p.16. « Le mort ou le décédé enseveli change de dénomination et devient "l'enterré" ;La cérémonie continuait. Les uns offraient, les autres recevaient ; tout le monde faisait répéter les éloges de **l'enterré** : (...) Un voisin rappela qu'une nuit l'enterré lui avait apporté un caleçon et un pagne ; (...) le vent les avait poussés et entraînés sous le lit de **l'enterré**. » p.17.

Quant aux jeunes filles qui périssent au camp d'excision, elles sont appelées « **des succombées** sous le couteau » p.36.

Par ailleurs, pour l'auteur, la position assise des musulmans suffit à faire d'eux "des assis" :

« Impossible d'ajouter un mot. Une meute de chiens en rut : tous **ces assis** de damnés de Malinkés se disant musulmans hurlèrent, hérissèrent de crocs et d'injures.» p.18.

¹ Extrait d'un entretien de Michèle Zalessky avec Ahmadou Kourouma dans la Revue Diagonales, n° 7, juillet 1988

Salimata, pour sa part, accusant son mari Fama d'être la cause de l'incapacité du couple à procréer des enfants, couvre ce dernier d'invectives en ces termes :

« Le stérile, **le cassé**, l'impuissant, c'est toi ! (...) aucune drogue, aucune prière ne peut ragaillardir **un vidé** comme Fama... »p.30.

Les substantifs 'cassé' et 'vidé' portent la même valeur sémantique que stérile et impuissant.

Dans la phrase, « Le père de Diakité (...), revint et le somma d'aller détacher **le supplicé** » p.84, les sévices corporels infligés à Diakité font de lui un 'supplicié' ; ce dernier ayant été ligoté, déculoté et le sexe noué au moyen d'une corde.

Le participe présent du verbe « caqueter » n'échappe pas à l'ingéniosité de l'auteur et se présente sous une forme nominale 'Le ci-devant caquetant'. Ce nom composé fait référence au griot dont le bavardage intempestif est comparable aux sons qu'émet une poule en ponte.

Le ci-devant ca que tant ne savait ni chanter ni écouter. p.18.

De même, les mots composés formés de l'adverbe de négation «non » dans les tournures « **les non retournées et non pleurées** » p.36, ou encore « un meurt-de-faim » p.60 sont aussi dignes d'intérêt.

Chez Sony Labou, les formes particulières de nominalisation qui se présentent sous la forme de mots composés apparaissent comme des indices de faits de langue qui caractérisent le peuple congolais. Ces noms prennent des tournures périphrastiques en s'adaptant aux nuances des réalités spacio-culturelles dont l'auteur s'inspire. En effet, dans un pays où se mêlent barbaries, dictatures, injustices et transgression des mœurs, Sony décrit les conditions de vie des populations à travers les noms qu'il attribue à des personnages ou des groupes de personnes. D'ailleurs, l'engagement de l'écrivain à dénoncer les abus du pouvoir des dirigeants se perçoit dans la déclaration rapportée par J-C. Rédjémé (2003, p.195) :

« A tous je dis : Relisez ! En fait « La vie et demie » est un livre sur la vie. La vie que nous avons cessé de respecter (...) Mon livre, c'est la peinture de la barbarie de l'homme à l'endroit de l'homme sous toutes ses manifestations possibles. »²

Dans la création lexicale de Sony, les morts en sursis sont désignés par les 'pas-tout-à-fait-vivants.' Ainsi, Chaïdana, ayant assisté aux monstruosité du Guide Providentiel, se dit vivre dans le monde des 'pas-tout-à-fait-vivants.'

« Chaïdanase rappelait ces scènes-là tous les soirs comme si elle les recommençait (...) elle était devenue cette loque humaine habitante de deux mondes : celui des morts et celui des **pas-tout-à-fait-vivants** » p.17

Par ailleurs, la repression policière, opérée au cours du meeting du Guide Providentiel, a été d'une rare violence ; à tel point que les personnes agonisantes, appelées 'les-près-de-mourir,' se sont mises à courir autant que celles grièvement blessées, nommées 'les-va-pas-s'en-tirer':

« Le désordre fut tel que que les policiers durent ouvrir le feu sur la multitude (...) tout le monde fuyait, les vivants, **les morts, les-près-de-mourir, les-va-pas-s'en-tirer**, les entiers, les moitiers, les membres, les morceaux que la rafale continuait à poursuivre. »p.40

Les substantifs « *hommes-bouts-de-bois* » et « *hommes de-terre* » p.131 sont employés en référence aux pygmées, des hommes de petite taille (bouts-de-bois), dont la forêt constitue le milieu de vie et une propriété foncière (hommes de-terre).

² Extrait d'une interview réalisée par Edouard Maunick pour Demain l'Afrique, no 40, 19 novembre 1979

Les noms comme « *Henri-au-Cœur-Tendre* », « *Jean-Oscar-Cœur-de-Père* » et « *Jean-Cœur-de-Pierre* » renvoient à des personnages atypiques. Ces guides, garants des préceptes moraux, se caractérisent par leur dictature légendaire et leurs prouesses sexuelles inqualifiables. Les expansions ‘‘Tendre’’, ‘‘de-Père’’ et ‘‘de-Pierre’’ que Sony adjoint au substantif ‘‘Cœur’’ pour désigner les guides en disent long sur leurs actions. Le premier, « *Henri-au-Cœur-Tendre* », est remarquable par son inclination aux filles vierges, à la viande et au vin. De lui l’auteur écrit :

« Le colonel Mouhahantso avait remplacé son nom personnel par celui de guide Henri-au-Cœur-Tendre. Mais ici les mots ne disaient plus ce que disent les mots, juste ce que voulaient les hommes qui le prononçaient. **Henri-au-Cœur-Tendre** aimait les vierges, la viande et les vins... » p.83

La ‘‘tendresse’’ qu’il est censé incarner se vide de tout son sens pour se muer en cruauté quand il ordonne le massacre de sa population :

« Le jour où l’université de Yourma protesta contre les « politisations inconditionnelles » des diplômés, le guide **Henri-au-Cœur-Tendre** donna l’ordre de tirer, les trois mille quatre-vingt-douze morts entrèrent tous dans la mort de Martial... » p.86

Le second, Jean-Oscar-Cœur-de-Père, n’est autre que le « quart de frère » et meurtrier du premier. Se nom réfère littéralement au Père de la Nation. Il est connu pour ses qualités de poète (p.127). Sa gouvernance se caractérise par la dépravation des mœurs rendue officielle à travers la construction ordonnée de ‘‘regardoirs de cuisses droites’’ (p.127) ; aussi la corruption généralisée où l’on ‘‘fatigue les chiffres’’ (p.132). L’action qui lui vaut le titre de ‘‘Père de la Nation’’ est assurément la constitution à deux articles qu’il fait adopter par référendum ; même si cette loi présente des contours obscurs. En effet, le second article écrit dans une langue que personne ne comprend provoque des mouvements de rues ; ce qui fâche le guide et l’entraîne dans une dérive dictatoriale :

« Les rues commençaient à dire que le deuxième article de la Constitution du peuple signifiait l’enfer. » p.129

« Il (le guide) se fâcha cruellement et ordonna qu’on fusillât sans procès tout propriétaire de langue et de lèvres qui, à l’avenir, auraient prononcé le mot « enfer » ». p.133

Un autre guide Jean-Cœur-de-Pierre, aussi pervers que les précédents, met le comble à sa déchéance morale en organisant chaque année une séance de procréation radiodiffusée et télévisée en direct. A cette occasion, il dévierge et féconde cinquante jeunes filles.

« On fit entrer cinquante vierges choisies parmi les plus belles du pays, fraîchement baignées, massées, parfumées (...) La scène fut radiodiffusée et télévisée malgré l’intervention du pape, de l’ONU et d’un bon nombre de pays amis du Kawangotara (...) » p.147

Son obstination à rendre publiques ces scènes perverses, en dépit de l’interpellation du pape, de l’ONU et des pays étrangers, pourraient bien traduire la dureté de son cœur comparable à une pierre. Les allusions faites aux guides « au-Cœur-de » laissent percevoir une dictature sanguinaire engluée dans des obsessions sexuelles des plus démentielles dont le roman rend compte. En sus elles achèvent de convaincre de l’imagination fertile de l’écrivain congolais. Ces désignations singulières trahissent sa posture de promoteur de quelques réalités langagières d’un groupe social auquel il appartient. A cet effet, dans un propos rapporté par G. N’Gal (1982, 135), l’auteur déclare :

« Ecrire mon livre me demandait d’inventer un lexique capable par ses sonorités de rendre la situation tropicale. »

En définitive, les formes de substantivation sus-relevées font valoir à leurs auteurs le mérite de contribuer à l'enrichissement lexical de la langue française. Mais cet usage reste limité dans des territoires bien déterminés. Ce qui, à cet égard, constitue un aspect d'identité linguistique. Cependant, les particularités linguistiques portant sur la création lexicale ne concernent pas que les formes particulières de substantivation, elles visent aussi la formation des mots.

2. La formation des mots

L'imagination créatrice des auteurs des œuvres à l'étude fait apparaître dans le discours des particularités lexicales qui obéissent aux règles bien connues de la dérivation. Aussi assiste-t-on à des procédés fantaisistes de formation de mots nouveaux par addition d'un morphème (suffixe) par rapport à une base (radical). Cela est visible chez Sony Labou Tansi qui, à partir du verbe « regarder », crée le substantif « regardoir » et du substantif « excellence » obtient l'adjectif qualificatif « excellentiel ». Ces termes sont employés respectivement dans les phrases :

« Jean-Oscar-Cœur-de-Père fit construire à tous les coins de rues des « **regardoirs** » de cuisses droites, toujours accouplés : un pour homme, et un pour femmes,... » p.132

« Le haut du corps de Martial n'entraît plus dans la chambre **excellentielle** d'où Chaidana ne sortait plus (...) Elle mangeait et faisait ses besoins dans le lit **excellentiel** qui avait reçu des aménagements appropriés. » p.21

Par ailleurs, le discours de l'auteur renferme quelques termes nouveaux formés par composition ou déformation de mots existant déjà dans la langue française. C'est bien le cas du verbe « sourissonner » qui pourrait signifier, au regard de la situation d'énonciation « fouiner », apparaît dans la phrase :

« A l'époque où Chaidana rédigea les Mémoires d'un démon (...), Amandidio venait toujours et passait son temps à « sourissonner » sur les textes de son amie » p.76.

Un autre verbe, « perruchoter » ne manque pas d'intérêt. Il est employé dans la phrase :

« De temps en temps, ils « perruchotait » des versets établis par leurs ancêtres en discours inaugural de ceci ou de cela » p.175.

Assurément ce verbe renvoie au récit répétitif des versets en question. A l'analyse, l'usage de ces verbes semble se circonscrire dans un territoire bien défini et présente un aspect de la pratique linguistique de ce peuple. En outre, cette forme du discours qui se présente comme une forme de territorialisation de la langue française apparaît aussi chez le romancier ivoirien. Pour A. Kourouma, toujours cité par P. Dumont (1995, p.125),

Les Africains, ayant adopté le français doivent l'adapter et le changer pour s'y trouver à l'aise, ils y introduiront des mots, des expressions, une syntaxe, un rythme nouveaux.

Ce disant, l'auteur n'exprime pas moins sa volonté de donner une coloration langagière locale à son discours romanesque. Ainsi, par le même procédé de dérivation, Kourouma crée les substantifs « vilaineries » p.18 et « tutubements » p.118. Le nom « vilainerie » est formé de l'adjectif qualificatif « vilain » auquel il adjoint le suffixe « erie ». Quant à « tutubement », il se compose de « tutube » et du suffixe « ment ». Ces mots nouveaux concourent visiblement à un enrichissement lexical du français. Par ailleurs, l'auteur fait usage du substantif « maraboutages » p.23, un mot courant dans le lexique du français d'Afrique pour traduire les pratiques mystiques et religieuses des marabouts.

Le discours romanesque chez les auteurs à l'étude se présente, à travers la création lexicale, comme une spécificité de la mise en œuvre de la langue, laquelle dépend des habitudes langagières et culturelles du groupe auquel ils appartiennent. En outre, la reproduction de fragments de la langue locale formant un mélange des langues, constitue un autre aspect des indices de l'identité linguistique dans les œuvres à l'étude.

II. Le mélange des langues

La reproduction de fragments de la langue locale est indubitablement une autre particularité discursive dans les romans du corpus. En effet, des romans des auteurs, il se dégage une intégration des langues africaines dans les circuits de l'écrit. Aussi assiste-t-on par endroits à une diversité de termes du terroir ; ce qui participe de l'effort des écrivains d'adapter la langue française aux réalités langagières locales. Cette mixité linguistique dans laquelle s'inscrivent ces écrivains traduit une hétérogénéité du discours qui se voit dans l'emploi des termes du terroir ou de phrases entières en langue locale chez Aminata Sow Fall et Sony Labou Tansi.

1. L'emploi des termes du terroir

La cohabitation de codes linguistiques différents constitue chez Aminata Sow Fall un style d'écriture qui ne peut laisser le lecteur indifférent. En effet, dans la phraséologie de l'écrivaine, l'on note une hétérogénéité du discours due à l'intrusion de syntagmes nominaux et d'interjections en wolof, langue locale au Sénégal. Ainsi dans le nom composé de termes wolof « **Boroom bàttu** » p.14, "bàttu" renvoie aux mendiants et "boroom" signifie une petite calebasse. Le nom "Boroom bàttu" désigne donc les mendiants tenant en main une petite calebasse pour demander l'aumône. Le nom « **miskin** » p.79, désigne les personnes incontestablement démunies ; il signifie littéralement les vrais pauvres. Des noms d'ustensiles tels que la théière et assiettes creuses sont désignés par « **baraada** » et « **booli** » respectivement dans les phrases :

« Salla, garde-moi le dernier **baraada** » p.36

« Je n'aurai qu'à plonger ma main dans les **booli** ... » p.119.

Le couscous avec une sauce très spéciale, assurément une spécialité culinaire, garde l'appellation locale « **baasi salté** » et ce, dans la phrase :

« On leur offrait des plats dont ils n'auraient jamais rêvé (...) ; riz blanc à la viande tendre et abondante ; **baasi salté** délicieux avec raisins secs. » p.55.

D'autres substantifs comme « **cuuraay** » p.18, qui désigne un petit pagne qui se porte en dessous d'un plus grand pagne ; « **gongo** » p.18, qui renvoie à l'encens ; « **waa bitim rééw** » p.25, désignant ceux qui résident en Europe et aux USA sont aussi contenus dans le roman.

Les constructions interjectives en langue wolof sont non négligeables dans le discours de l'écrivaine et ne demeurent pas moins un indice de son identité. Ces interjections isolément employés par l'auteur sont pourvues d'un sens complet ; elles constituent donc des mots-phrases. A titre illustratif les interjections et leur signification dans le tableau ci-après :

Interjections en wolof	Sens
-Jërëjef. PP. 8, 24	Remerciements
-Céy yalla ! PP. 12, 25	Exprime l'étonnement
-Asbunalla ! P.17	Expression pour conjurer le mauvais sort
-Céy waay ! P.17	Exprime la pitié, la douleur ou l'impuissance
-Ndeysaan , Ndeysaan Madiabel. P.17	Exprime la pitié ou l'admiration
-Waawaw. P.25	Exprime l'acquiescement
-Tiem ! P.44	Exprime le mépris
-Ça dey. P. 111	Exprime la répugnance, le dégoût

Cette hétérogénéité discursive existe aussi dans l'œuvre de Sony Labou Tansi. D'ailleurs, Georges Ngal (1982, p.134) l'appelle « Les tropicalités de Sony Labou Tansi ». Cette écriture hybride s'exprime à travers l'intrusion de termes tirés de l'univers lexical du peuple congolais mais aussi de la pratique langagière des Pygmées. Aussi est-il fait mention de l'odeur de boissons locaux qui embaumait la classe durant le cours du professeur surnommé Bébé-Holandais ; lequel cours qui « n'atterrissait que sur des vapeurs de **kachetanikoma** ou de **koutoumechang** » p.31. La tentative de suicide de Chaidana par la prise d'une « dose impardonnable de **vouokani** » p.62 ou l'évocation du « **kapotchinka** » p.192, désignant un plat fait d'œufs de grenouille, d'alcool, de lait et de légumes trahit l'enracinement de l'écrivain dans les réalités langagières congolaises. Par ailleurs, l'incursion dans l'environnement socio-culturel des Pygmées est évocatrice. En effet, les substantifs « **chamanekang** » p.91, désignant un poison de liane et la sève mortelle « **banghamhamana** » p.95 réfèrent au système discursif qui caractérise ce peuple indigène. Outre ces mots simples sus-étudiés, les œuvres du corpus renferment des phrases entières transcrites en langue du terroir.

2. Les phrases en langue locale

L'abondance des occurrences portant sur des phrases entières en langue locale en dit long sur la détermination des auteurs africains à adopter la langue française comme code linguistique d'écriture. Cette posture corrobore la thèse de J.P Makoutou Mboutou (1973) qui soutient qu'il ne faut pas que « Les Négro-africains subissent simplement une langue qui leur est totalement étrangère (...) qu'ils ne soient plus de simples et mauvais consommateurs de la langue française, mais qu'ils la recréent pour la rendre accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser ». Ce disant, il pose le problème de l'adaptation de la langue française aux réalités africaines ; l'affirmation de l'identité linguistique en constituant la finalité. Chez Aminata Sow Fall, l'on retrouve des phrases entièrement transcrites en wolof. Pour aider à la compréhension de la pensée exprimée, la romancière a recours à des notes infrapaginales. Aussi peut-on lire les phrases avec leur traduction dans le tableau-ci-après :

Phrases en wolof	Traductions
- Lu xew waay ? P.17	Qu'est-il arrivé ?
- Mbaa jamm la ? P.17	N'y a-t-il rien de grave ?
- Jog jot na ! jog jot na kat ! P.33	Il est temps de se lever !
- Ah loolu dé yomb na. P.3	C'est facile.
- Mour, <i>gaawe ma</i> ! P.41	Mour, dépêche-toi !
- Yaa tardé ! P.68	Tu es dépassé par les évènements

Si dans les phrases sus-relevées, l'auteur adopte le procédé des notes infrapaginales pour leur compréhension, dans les exemples qui suivent, les phrases en wolof sont précédées ou suivies de leur traduction. Assurément, l'auteur procède à la reprise de la même pensée à travers deux codes linguistiques différents pour aider le lecteur non initié à la langue wolof à franchir l'obstacle que les syntagmes wolofs constituent. Les phrases suivantes le montrent bien.

Phrases en wolof ou en français	Traductions
- Il ne devait pas courir !	<i>Xana daal atte yalla la</i> ! p.17
- <i>Maangi sant.</i>	Je remercie le Créateur. p.24
- <i>Ligéey dé mooy dëgg.</i>	Tout homme a le devoir de travailler. p.26
- <i>Bilaay Nguirane yaa bëgg waxtaan.</i>	Tu aimes bien la palabre ! p.84
- C'est vrai, mais cela, c'est l'œuvre de Dieu.	<i>Xéwëlu yalla la mbirum yalla la</i> ! p.91
- Que Dieu nous en préserve !	<i>Yalla Téré</i> ! p.111
- <i>Mbaa deewul ?</i>	N'est-il pas mort ? p.17
- <i>Bilaay Salla yaa mama xeex.</i>	Franchement, Salla c'est toi qui m'as combattu. p.117

Cette stratégie discursive consistant en la cohabitation des langues est aussi adoptée par Sony Labou Tansi quand il transcrit des fragments du langage des Pygmées dans les phrases suivantes :

Phrases en langue des pygmées	Traductions
- <i>Mocheno akanata buentani</i>	Ils ont le sang dur.
- <i>Ocheminka Okanatani.</i>	S'ils ne meurent pas c'est que se sont des démons. p.92
- <i>Onglouenimana chahtana yonka</i>	J'apporte tous les vœux du clan au pays des tempêtes. p.95

Un autre aspect de la cohabitation linguistique dans le roman d'Aminata Sow fall qui met en évidence l'identité culturelle de l'auteur, c'est la juxtaposition des termes wolofs et français dans la même proposition. Les exemples qui suivent en sont l'illustration.

« *Gaa ni am na lu xew* » - quelque chose est arrivé. p.16

« *Sa baay natoos ko dal* » - il est victime d'un coup de sort. p.105

« *Nii noo sew* » - ils sont petits ; là où leurs intérêts ou leur ambition les portent, ils y vont, fût-il chez les diables. p.116

Ce que nous avons récolté, c'est notre chance ; *sunu wërsëk la* ! p.132

En substance, l'écriture romanesque qui consiste dans le mélange des langues française et locales traduit le concept de la conscience linguistique défini comme la conscience de la coexistence des langues africaine et française. Elle entraîne l'écrivain francophone à adopter une « stratégie du recours et du détour » G. Lise (1997, p.8). Cette stratégie discursive se manifeste dans le cadre de l'identité linguistique sous la forme de la mise en place de systèmes astucieux de cohabitation de langues, mais encore de niveau de langues. Ce dernier aspect se perçoit à travers l'usage des expressions populaires dans le canon romanesque.

III. Les expressions populaires

Dans les romans du corpus, certaines formes langagières sont rapportées de façon tout à fait naturelle, sans encombre de contraintes lexico-syntaxiques particulier. Ces expressions qui tiennent à des images et comparaisons s'inspirent des réalités socio-culturelles des locuteurs. C'est bien le cas dans les œuvres d'Ahmadou Kourouma et de Sony Labou Tansi. Ces tournures discursives qui s'inscrivent dans le langage populaire sont circonscrites dans un univers spatial bien déterminé. Dans la déclaration de Kourouma rapportée par P. Dumont (1995, p.124),

« La seule limite imposée à l'écrivain tient à la compréhension ; dans cette limite, il est libre de bousculer les codifications et de tordre la langue ».

Ainsi, l'écrivain ivoirien introduit des images et des comparaisons provenant des valeurs socio-culturelles du monde malinké dont les connotations restent inhabituelles à toute personne étrangère à ce groupe ethnique. A cet effet, les références aux animaux et insectes sont impressionnantes. Kourouma évoque les fourmis magnan, le bouc, les mouches, l'âne, ...³ Quand il décrit les gestes d'impatience de la foule, il les compare aux mouvements de personnes pressées de se débarrasser des magnans, fourmis légionnaires, bien connues en Afrique pour leurs morsures douloureuses. Aussi écrit-il :

« (Fama) Emporté, enivré, il ne pouvait pas voir les auditeurs **bouillonnant d'impatience comme mordus par une bande de fourmis magnan**, les jambes se pliaient et se repliaient, les mains allant des hanches aux barbes, des barbes aux poches »... p.15

Le bouc, connu pour son insolence et sa turbulence, n'échappe pas au récit de Kourouma. L'auteur établit une relation métonymique entre le bouc et sa barbiche pour comparer le remuant garçonnet qui a ravi la chefferie à Fama à cet animal. Il écrit alors :

« Mais il (Fama) buta sur intrigues, déshonneurs, maraboutages et mensonges. Parce que d'abord un garçonnet, un petit garnement européen d'administrateur, toujours en courte culotte sale, remuant et **impoli comme la barbiche d'un bouc**, commandait le Horodougou. » p.23

Quand le romancier parle des raisons de l'échec de Fama, il emploie d'autres images. Il évoque, son illettrisme avéré qui s'apparente à la stupidité d'un âne. En effet, par l'usage d'une autre métonymie, l'auteur renvoie l'analphabétisme de Fama à la queue de l'âne, animal symbolisant la sottise et l'ignorance.

« Passaient encore les postes de ministres, de députés, d'ambassadeurs, pour lesquels lire et écrire n'est pas aussi futile que des bagues pour un lèpreux. On avait pour ceux-là des prétextes de l'écarter, Fama demeurant **analphabète comme la queue d'un âne**. » p.24

³ L'interprétation des références à l'âne et au bouc a été faite grâce à l'assistance de Dr Fanny Yacouba, Enseignant-chercheur à l'Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo, spécialité Littérature orale

En définitive, les efforts de Fama ne sont jamais reconnus. Toutes ses tentatives pour obtenir un poste administratif sont vaines. Il présente l'image d'un objet que l'on jette après en avoir fait usage. Cela se perçoit dans la phrase :

« Fama avait comme le petit rat de marigot creusé le trou pour le serpent avaleur de rats, ses efforts étaient devenus la cause de sa perte car **comme la feuille avec laquelle on a fini de se torcher**, les Indépendance une fois acquises, Fama fut **oublié et jeté aux mouches**. » p.24

La référence aux mouches traduit clairement que Fama n'a de place qu'au dépotoir, lieu de prédilection des mouches ; autrement dit, Fama n'est bon à rien. D'autres images qui renvoient à la stérilité chez la femme, comme : « **le ventre restait sec comme du granit** » p.28 ; « le destin d'une femme **stérile comme l'harmattan et la cendre** » p.32, sont aussi dignes d'intérêt.

Le nombre impressionnant d'images et comparaisons puisées du terroir n'en démontre pas moins la maîtrise de l'auteur d'un code linguistique spécifique à la culture malinké. Cette écriture semble projeter une coloration identitaire locale sur l'ensemble de son œuvre. D'ailleurs dans un entretien, dont se fait l'écho P. Dumont (1995, p.124), l'auteur déclare :

« Il me fallait m'approcher d'une façon d'aborder les idées qui correspondent au rythme de la phrase malinké. (...) si je pliais le français à la structure de notre langue avec le respect de ses proverbes et de ses images, alors le personnage apparaissait dans sa plénitude. »

Sony Labou ne demeure pas en reste et emploie quelques expressions qui n'ont de référents que dans la pratique langagière du peuple auquel il appartient. Il s'agit de la tournure comparative « s'immobiliser comme un poteau de viande » dans la phrase :

« Le soldat **s'immobilisa comme un poteau de viande** kaki. » p 11

L'adjectif qualificatif « tropical » revêt une valeur sémantique spécifique dans l'usage local. Le terme 'tropical', qui dénote d'une allégorie, traduit le style d'écriture de Sony ; une écriture qui se charge des traits caractéristiques de la Culture africaine en général, et congolaise en particulier. Cet adjectif apparaît dans l'expression « la plus tropicale énergie » extraite de la phrase :

« Le Guide Providentiel avait ajouté des condoléances télévisées... avant de condamner avec **la plus tropicale énergie** le mercenariat sous toutes ses formes. » p.71

De même l'adverbe « tropicalement », issu de l'adjectif 'tropical' est employé dans les expressions « bander tropicalement » contenue dans la phrase :

« Il bandait **tropicalement**, mais sur le lit où il s'était **tropicalement** jeté (...) ses premières caresses rencontrèrent non le corps formel de sa femme,... » p.55

Cette expression n'a de référent que dans l'espace culturel de l'auteur. Il apparaît dans le discours romanesque des écrivains francophones que, bien qu'ils utilisent la langue française, l'écriture reste enracinée sur l'espace géographique et culturel africain. Cette pratique exprime clairement la ferme volonté des auteurs d'écrire en français en restant attachée aux réalités langagières du terroir.

Conclusion

En définitive, l'identité linguistique apparaît, à travers le discours romanesque des écrivains auteurs des œuvres du corpus étudié, dans un contexte de diglossie. Il s'agit d'un contexte où le français se présente comme la langue-outil d'expression de la vision du monde des écrivains africains. La stratégie du langage adoptée procède d'un recours à des procédés d'appropriation et d'apprivoisement de la langue d'écriture. Aussi créent-ils une interlangue dont l'écriture dénote d'une altérité lexico-syntaxique qui se charge d'un ensemble de faits linguistiques caractéristiques des réalités langagières africaines. Les marques de cette stratégie discursive tiennent à l'usage d'une diversité de formes de substantivation procédant de l'imagination de leurs auteurs ; mais aussi à l'intrusion des termes et expressions tirés des milieux socio-culturels africains. Ce style d'écriture trahit la détermination de ces écrivains africains à porter leur identité propre ainsi que celle des communautés auxquelles ils appartiennent. Cela témoigne d'une discursivité qui s'inspire du substrat, et qui trouve ses manifestations dans la création lexicale, la coexistence de la langue d'écriture et celle du terroir ainsi que la convocation des expressions populaires. Ces productions romanesques où foisonne une diversité de manipulations langagières spécifiques au cadre spacio-culturel africain se réfère aux réalités qui charrie la thématique de l'identité à travers langue.

Références bibliographiques

- ABDEL Rahamane Baba-Moussa, 2013**, « Alphabétisation et éducation en langues nationales dans les politiques globales de l'éducation au Bénin : valeurs, principes d'actions et stratégies », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 12, pp. 111-131
- ABDENOUR Arezki, 2008**, « L'identité linguistique, une construction sociale et/ou un processus de construction socio discursive », *Synergies*, Algérie, n° 2, pp. 191-198
- BEDE Damien, 2003**, « Le réel et la fiction dans *La vie et demie* de Sony Labou Tansi », *Sony Labou Tansi Témoin de son temps*, Limoges, PULIM, pp. 241-257
- CHEMAIN Arlette, 1988**, « Chronique, geste épique, récit symbolique : Le roman 1977-1987 », *Notre Librairie*, n° 92
- DUBOIS Jean et alii, 2001**, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse-Bordas/HER, 514 p.
- DUMONT Pierre et MAURET Bruno, 1995**, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone, Gestion d'un héritage, Devenir d'une langue*, Paris, EDICEF, 224 p.
- GUEYE Médoune, 2005**, *Aminata Sow Fall, oralité et société dans l'œuvre romanesque*, Paris, L'Harmattan, 197 p.
- KOUROUMA Ahmadou, 1970**, *Les soleils des indépendances*, Editions du Seuil, (Prix Jean Giono, 2000), 195 p.
- LE ROBERT** *Dictionnaire de la langue française*, 2015, Paris, SEJER, 2100 p.
- MAINGUENEAU Dominique, 1993**, *Le contexte de l'œuvre littéraire*, Paris, Dunod
- MANIRAMBONA Fulgence, 2015**, « Esthétique interlinguistique dans l'écriture romanesque d'Alain Mabanckou », *Synergies*, Afrique des Grands Lacs, no4, pp.77-87
- NGAL Georges, 1982**, « Les Tropicalités de Sony Labou Tansi », *Silex* 23, pp. 42-46
- REDJEME Jean-Claude, 2003**, « Hommage à l'écrivain le plus doué de sa génération », *Sony Labou Tansi Témoin de son temps*, Limoges, PULIM, pp. 191-198
- SOW FALL Aminata, 1979**, *La grève des Bàttu*, Dakar, NEA, 135 p.
- TANSI Sony Labou, 1979**, *La vie et demie*, Editions du Seuil, 191 p.